

<http://www.val-adour.com>

Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour

Années 2003 et 2004



H. L. Collège de Marciac,
Conseil de Développement



Réunion du CLJVA



Comité de rédaction du S. pot mag 04

*Développer une démarche de **démocratie participative** sur un bassin de vie est une expérience nouvelle pour une population peu habituée à être consultée en dehors des élections.*

Participer activement au développement du territoire au côté des élus, c'est engager l'avenir.

Il nous paraît essentiel que les jeunes y soient associés car ce sera à eux de donner une suite à nos actions présentes et à prendre le relais.

Si les adultes comprennent les enjeux et rejoignent relativement facilement le Conseil de Développement Local, il n'en est pas de même pour les jeunes. Il ne suffit pas d'inscrire dans nos statuts et dans la charte du Pays qu'ils auront leur place pour qu'ils la prennent.

*La mise en place d'un **Conseil Local de la Jeunesse** sur le Pays est une proposition concrète d'ouverture du Conseil de Développement aux Jeunes ; elle nécessite un accompagnement particulier qui tienne compte des spécificités du public adolescent. Il doit être effectué par des professionnels de l'animation en concertation avec les différents acteurs locaux : familles, écoles, associations et élus. Ensemble nous devons construire les outils pour une éducation citoyenne de nos enfants.*

Sommaire du Rapport d'expérimentation CLJVA

Le Val d'Adour	Page
Un Pays où il fait bon vivre	3
Le Val d'Adour comme territoire de projet	4
Les points d'appuis pour le développement de politique en faveur de la jeunesse dans le Pays du Val d'Adour (Charte et programme cadre)	6
Le CLJVA	
Pourquoi un projet d'animation du CLJVA	8
L'animation du Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour Présentation synthétique de l'histoire du projet	9
Propositions d'organisation du CLJVA	10
Fiche d'évaluation de l'expérimentation	13
Fiches bilan de certaines des actions réalisées en 2003 et 2004 dans le cadre du CLJVA	
Comité de pilotage du CLJVA	15
Le fonctionnement d'une antenne CLJVA au collège de Riscle	16
L'enquête auprès des principaux des 11 collèges.	18
L'enquête auprès des associations	20
L'exposition PVA	21
Les projets des jeunes :	
Festival de la citoyenneté 03	23
Le S.Pot Mag. N° 2	26
Participation au Riff Mania	31
Les annexes	
La convention SOLEIL CDL	A1
Actions Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour 2003	A2
Fiche projet : Festival de la citoyenneté 2003	A3
Plaquette de présentation du CDL	A4
Deux exemplaires du S . Pot Mag	A5 & A6
La maquette de l'exposition	A7
Divers revue de presse	A8
Un site pour les jeunes du PVA	A9
Plaquette de présentation de l'association SOLEIL FR 65	A10

Un Pays où il fait bon vivre

Situation géographique (voir carte couverture)

Le Val d'Adour, un territoire au débouché des Vallées Pyrénéennes.

Autour de cette plaine propice aux installations humaines et aux échanges, le Pays du Val d'Adour s'est constitué peu à peu au fil du temps.

Le Val d'Adour est donc un territoire naturel, à mi-distance du Haut Adour, en amont de Tarbes, et des basses plaines de l'Adour, en aval d'Aire sur Adour.

Terroir au confluent des trois cultures Béarnaise, Bigourdane et Gasconne, le Val d'Adour présente une richesse culturelle certaine.

Mosaïque des paysages, le Val d'Adour offre un dépaysement complet.

Le Pays du Val d'Adour se situe donc à la croisée de trois départements que sont les Hautes Pyrénées, le Gers et les Pyrénées Atlantiques et de deux régions (Midi-Pyrénées et Aquitaine)

Le Val d'Adour, un territoire rural

Encore aujourd'hui, ce territoire conserve ses caractéristiques rurales malgré la proximité des pôles urbains de Pau, Tarbes et Auch.



Une moyenne de 33 habitants au km², en particulier sur les cantons des coteaux (Montaner, Garlin, Lembeye et Castelnau) qui ont une densité moyenne de 24 habitants au km². Cette tendance se confirme par une légère baisse démographique constante depuis vingt ans. Les caractéristiques démographiques renvoient aussi à un vieillissement chronique et à l'augmentation de la proportion des plus de 75 ans.

Une dominante agricole

Depuis toujours, l'activité agricole a structuré la vie économique et les paysages du Val d'Adour. Elle a subi de nombreuses évolutions et est passée d'un système de polyculture-élevage, généralisé jusque dans les années 50, à une spécialisation des surfaces et des productions (maïs, vigne, élevages). Elle n'en demeure pas moins l'activité économique essentielle du Val d'Adour, tant en ce qui concerne les produits directs que les activités induites (agro-alimentaires, irrigations, mécanisation....) et ce malgré une réduction constante du nombre d'agriculteurs.

De plus, l'activité agricole reste l'élément essentiel de la construction culturelle locale.

Un réseau de bourgs-centres

L'articulation de la vie locale autour des bourgs-centres est caractéristique de cet espace rural. En témoignent les vestiges des castelnaux (Riscle, Castelnau Rivière Basse), petites agglomérations fortifiées implantées autour d'un château, et des bastides (Plaisance, Marciac, Vic en Bigorre, Maubourguet, Aignan, Garlin, Lembeye) petites villes "neuves", fondées plus tardivement, qui se sont développées au Moyen Age à l'écart des pôles industriels les plus dynamiques. Comme autant de points névralgiques, ils concentrent commerces, services et entreprises locales et captent par là même la plupart de la population active.

Ce réseau s'appuie sur le maillage des voies de communication, renforçant les échanges.

Les bourgs des coteaux, par leur situation, soit dominante, soit valléenne extrême, conservent un caractère enclavé. Néanmoins, ils s'inscrivent dans ce maillage car tous sont proches d'un bourg de vallée (Montaner / Vic ; Garlin/Aire sur Adour ; Lembeye /Maubourguet).

Le Val d'Adour comme territoire de projet

Se découvrant des besoins communs et se reconnaissant des complémentarités, certains des acteurs phares du Val d'Adour, et en particulier les élus locaux, ont souhaité renforcer leurs liens et mutualiser des moyens, pour construire des stratégies communes dans une perspective de développement durable de leur territoire.

Cette volonté a trouvé dans le dispositif de Pays (créé par la loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement du Territoire de 1998), un outil intéressant pour mener à bien une telle démarche.

La Charte

La charte est le document de référence du Pays qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services.

La charte du Pays du Val d'Adour a été élaborée par les communes du Val d'Adour et leurs groupements, en association avec le conseil de développement du Pays du Val d'Adour, les Départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques, et les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

La charte se structure autour de trois axes de développement choisis pour l'avenir du Pays du Val d'Adour. Ces trois axes sont ci-dessous résumés :

- **D'abord l'emploi**
- **Vivre la ruralité**
- **Un pays solidaire**

Les instances du Pays du Val d'Adour

Deux instances, aux compositions et missions bien distinctes organisent la vie du Pays :

- **Le GIP DL Euradour** est l'instance politique du territoire, composée des représentants des communautés de Communes et Communes membres. Cet organisme public à la charge de conduire les politiques territoriales menées à l'échelle du Pays.

Statut juridique : Groupe d'Intérêt Public pour le Développement Local

- **Le Conseil de Développement** est l'instance de concertation et de réflexion du Pays. Il est ouvert aux représentants des différentes organisations qui font vivre le territoire (associations, services publics, entreprises et leurs groupements, etc.), ainsi qu'aux habitants du Val d'Adour. (voir annexe A4)

Statut juridique : Association Loi 1901

Animation générale

La SEMADOUR : missionnée par le GIPDL, la SEMADOUR assure aussi bien des tâches de nature administrative (instruction technique des dossiers, relations avec les financeurs, etc.) que des fonctions de conseil et d'animation (aide aux porteurs de projets, organisation et animation de réunions, suivi des études par exemple).

Statut juridique : une entreprise publique locale, Société d'Economie Mixte

(source : Site Du Pays du Val d'Adour)

Un travail d'enquête auprès des jeunes de Vic en Bigorre et Maubourguet, menée par des animateurs en formation, met en évidence l'intérêt des jeunes pour une structure consultative des jeunes sur le Pays. Elle démontre aussi le peu de connaissance que jeunes et adultes (administrations des établissements scolaires comme milieu associatif) ont des propositions de démocratie participative que les élus locaux tentent de développer sur ce territoire.

Sur proposition de sa commission éducation enfance – jeunesse, le Conseil de Développement intègre le Conseil Local de la Jeunesse et en confie l'animation à une association d'éducation populaire du territoire : l'association SOLEIL (Service Organisateur de Loisirs Educatif Inter Local) (voir annexes A1 et A 10)

Les points d'appuis pour le développement de politique enfance jeunesse dans le Pays du Val d'Adour

Les principaux documents qui encadrent le développement local et fixent les orientations sont la charte et le programme cadre. Voici ce qu'ils disent sur une politique en faveur des jeunes dans le Val d'Adour :

La Charte

Vivre la ruralité, Axe 4 : « L'intégration des jeunes à la société économique et civile », page 48

L'INTEGRATION DES JEUNES A LA SOCIETE ECONOMIQUE ET CIVILE

L'avenir d'un Pays ne peut se concevoir sans laisser toute leur place aux jeunes. Pour eux nous devons concevoir des conditions favorables de maintien et d'accueil. Pour assurer une intégration citoyenne dans le territoire, il faudra donc les impliquer dans la vie locale c'est à dire mettre à leur disposition des modes de concertation et de décision intergénérationnels en créant un Conseil de Jeunes.

Il faudra faciliter leur investissement dans la vie économique locale par l'accès à des formations adaptées aux besoins du territoire. Pour cela, il faudra soutenir les programmes de mise en cohérence des projets d'établissements et des initiatives éducatives à l'échelle du Pays.

Des pistes pour le Val d'Adour :

Créer un Conseil Consultatif des jeunes du Pays

Le programme cadre

AXE 2 : VIVRE LA RURALITE

Mesure 6 : Les services publics, piliers de la cohésion sociale du territoire

Sous-mesure 4 : L'amélioration de l'offre de services aux jeunes publics, p.54

Publics et cibles prioritaires :

La petite enfance et les jeunes, sans qui l'avenir d'un territoire ne se conçoit pas si ce dernier n'est pas en mesure de leur fournir des services de qualité.

L'objectif est de parvenir à produire une réelle valeur ajoutée en matière éducative ce qui suppose de mettre l'accent sur les coopérations entre secteur public (Education Nationale, Jeunesse et Sports, collectivités locales...) et secteur privé (parents, tissu associatif).

Soutien aux loisirs et aux animations solidaires en faveur des jeunes. Favoriser les initiatives des jeunes et les inciter à prendre part à la vie locale, soutien à leurs projets qui devront démontrer une dimension Pays, ainsi qu'un caractère multipartenarial.

Soutien à la formation des intervenants auprès des jeunes afin de promouvoir la mise en réseau et la coordination des projets éducatifs, des échanges, des rencontres et des renforcements de compétences seront nécessaires.

Description de la sous-mesure :

- Soutien à la mise en réseau et à la coordination des projets pédagogiques et éducatifs partenariaux :

Des outils comme les Contrats Educatifs Locaux, les Contrats Temps Libre permettent de mettre en œuvre des projets éducatifs multipartenariaux. En Val d'Adour, une dizaine de projets de ce type ont déjà vu le jour. Pourtant, afin de renforcer les solidarités au sein du Pays et apporter de la valeur ajoutée à ce type d'initiatives, il paraît indispensable de les lier afin de promouvoir une approche éducative globale à l'échelle du territoire. Cette mise en réseau pourra prendre la forme de mutualisation de compétences

(animateurs spécialisés) ou de projets pédagogiques communs sur des thématiques prioritaires (l'eau, les énergies renouvelables, la citoyenneté, la biodiversité, le patrimoine).

Afin de conforter cette mise en réseau, on pourra envisager la création d'un Comité Territorial de pilotage associant les différentes instances des trois départements et ce plus particulièrement sur les CEL.

Les aides soutiendront l'organisation d'animations communes sur les thèmes prioritaires définis précédemment. Ces animations devront revêtir un caractère interrégional, interdépartemental.

- Soutien aux loisirs et animations solidaires en faveur des jeunes :

Afin de favoriser les initiatives portées par les jeunes et les inciter à prendre part à la vie locale, un soutien doit être apporté aux projets qu'ils souhaitent défendre. Néanmoins, ces projets devront démontrer une dimension Pays ainsi qu'un caractère multipartenarial.

Les aides viendront soutenir l'achat de petits équipements destinés à l'organisation de ces projets ainsi que les outils de promotion et de communication.

- Soutien à la formation des intervenants auprès des jeunes :

Afin de promouvoir la mise en réseau et la coordination des projets éducatifs, des échanges, des rencontres et des renforcements de compétences seront nécessaires.

Les aides cibleront les dépenses classiques liées à la mise en œuvre de tout dispositif de formation accompagnement.

. Public(s) cible(s) :

- Les jeunes.

. Maître(s) d'Ouvrage :

- Les communes et groupements de communes ;
- Les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ;
- Les associations locales dans les champs concernés.

Indicateurs de suivi :

. Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'études conduites ;
- Montant des aides allouées ;
- Nombre d'emplois directs créés et/ou maintenus ;
- Nombre d'opérations réalisées ;
- Nombre de personnes concernées par les actions conduites ;
- Nombre des bénéficiaires des formations dispensées.

Pourquoi un projet d'animation du CLJVA ?

Informer et mobiliser des jeunes au sein des collèges et des associations d'éducation populaire afin de les associer à la démarche de démocratie participative du Pays.

Faire mieux connaître les associations d'éducation populaire par les jeunes et par les responsables de l'enseignement secondaire.

Favoriser des actions de co éducation école / famille / associations avec des objectifs d'éducation au territoire.

Objectifs spécifiques pour 2003 et 2004 :

- Identifier un adulte relais dans chaque collège, et dans chaque association d'éducation populaire qui acceptent d'animer un club citoyenneté au sein du collège de son territoire.
- Mettre en place un club citoyenneté dans chaque collège
- Animer le réseau des adultes relais des collèges et des associations
- Continuer l'information et la sensibilisation des jeunes dans les collèges (Garlin, Aignan, Vic)

Projets jeunes :

- Organiser le festival de la citoyenneté pour les jeunes du Val d'Adour avec les collèges et les associations d'éducation populaire.
- Faire aboutir le projet de journal inter collèges
- Organiser des rencontres inter associatives.
- Animer un espace débat pour les jeunes dans le cadre de Riff Mania à Castelnau RB

Enjeux et intérêts territoriaux :

- A terme obtenir la participation active des jeunes au CLJVA et au Conseil de Développement,
- Amener les jeunes du Pays à se rencontrer et à développer des projets ensemble pour leur territoire.
- Que les jeunes du Pays deviennent une vraie force de proposition sur le PVA,
- Renforcer la place des associations d'éducation populaire dans la dynamique du développement local.

Descriptif du projet :

Suite aux différentes rencontres de la commission nous proposons :

- la création d'un réseau de lieux d'expression de la citoyenneté accessible à chaque jeune du territoire de 11 à 15 ans : les Clubs Citoyenneté au sein des collèges,
- la mise en réseau des acteurs éducatifs : établissements scolaires et associations d'éducation populaires,
- le soutien à des projets d'actions proposés par les jeunes : rencontres inter associations, Journal inter collèges, échanges de jeunes inter régions et internationaux.
- l'information et la mobilisation des jeunes sur le Pays du Val d'Adour, conception d'outils pédagogiques, intervention dans les établissements scolaire et les associations.

L'animation du Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour

Présentation synthétique de l'histoire du projet :

1999 : Lors du diagnostic de territoire du Pays du Val d'Adour, les associations de jeunesse et d'éducation populaire présentes ont tenu avec l'appui des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports à ce que le Pays ait un véritable projet éducatif pour sa jeunesse.

2000 : Il a été donc inscrit et voté un Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour dans la charte qui cadre le programme de développement local pour les 10 années à venir. Ce conseil sera ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans vivant et / ou étudiant ou travaillant sur le territoire.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de telles instances dans les autres Pays en cours de constitution. Il s'agit donc là d'un projet innovant et expérimental qui pourrait être transposé sur d'autres territoires.

Les structures du territoire susceptibles d'être des points d'appui pour ce projet sont d'une part les établissements scolaires du secondaire soit 11 collèges et 2 lycées et les associations d'éducation populaire volontaires.

2001 : Un groupe de travail, sous commission de la commission éducation enfance- du Conseil de Développement composé de jeunes, de parents, d'enseignants, de travailleurs sociaux, de chefs d'établissements, de représentants des institutions (JS et EN), d'animateurs bénévoles et professionnels d'associations et de collectivités, d'élus locaux s'est constitué et se réunit régulièrement pour piloter ce projet. Un travail important de mobilisation a été commencé, il nécessite dès lors des moyens spécifiques pour pouvoir continuer l'action engagée.

2002 : Les jeunes mobilisés sur deux des établissements scolaires, proposent une structuration du CLJ : Pas question de mettre en place un système de représentation avec des élus ou délégués des collèges et des associations, ils veulent une instance ouverte intégrant en permanence de nouveaux membres sur la base unique du volontariat et présente au sein des établissements scolaires. Le CLJVA devra être un lieu d'émergence et de réalisation de projets.

Le comité de pilotage propose une formation des adultes relais des associations et des collèges afin de développer une stratégie pour l'information des jeunes, (15 personnes ont participé). L'idée de créer **une exposition interactive** sur la PVA et le CLJVA est née.

Le Conseil de Développement n'est pas vraiment impliqué dans la vie du Conseil Local de la Jeunesse qu'il a pourtant intégré. Il choisi de le soutenir par le biais de sa commission communication (l'exposition serait un atout pour favoriser l'information du grand public sur le Pays).

Le CLJVA est à un nouveau tournant de son existence : sans financement nouveau l'expérience peut tourner court. Pourtant le comité de pilotage est créatif et adopte les bases d'une organisation qui devrait le consolider. (voir page 11)

Le Conseil de Développement accepte de tenter l'expérimentation FNDVA proposée par l'association SOLEIL afin de faire fonctionner l'animation du CLJVA un an ou deux de plus. (voir annexe A1)

2003 : **La réponse positive du FNDVA** donne un deuxième souffle au Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour, bien qu'elle soit arrivée un peu tardivement dans l'année, septembre 03. Nous avons maintenu l'activité du Conseil sans trop savoir comment la financer. Une rupture d'un an aurait sans doute été fatale. 03 sera l'année de la réalisation de plusieurs actions phares concrètes proposées par les jeunes : Journées inter associations : **Festival de la citoyenneté** (voir page 23 & annexe A3), **le S. Pot mag n°1** : Magazine des jeunes du Val d'Adour (voir page 24 & annexe A5), ouverture d'un forum discussions sur le site du PVA. La mobilisation des collèves est réalisée à travers les réunions du **Comité de Pilotage** (voir page 15), 4 réunions dans l'année et de **l'enquête auprès des principaux des collèves** (voir page 18). La mobilisation des associations au sein des collèves ne fonctionne pas malgré une position ouverte des administrations des collèves.

Les antennes du CLJVA au sein des collèves (voir page 16) : un démarrage difficile :

Seulement deux antennes du CLJVA vivront pendant cette année scolaire dans les collèves de Maubourguet et de Riscle, leur animation sera portée par l'association SOLEIL et non par les associations locales qui, même quand elles s'y engagent lors des réunions, ne passent pas à la concrétisation.

La mobilisation des jeunes au sein du Conseil de Développement : Si plus d'une quarantaine de jeunes ont participé à divers moments de la vie du CLJ, seulement deux jeunes filles du CLJVA se sont engagées dans la vie du Conseil de Développement. Elles participent régulièrement à certaines des réunions.

2004 : **Le Comité de Pilotage** se réunira deux fois dans l'année. Il trouve son rythme de croisière.

Le n° 2 du S. Pot Mag (voir page 26 & annexe A6) verra le jour après **un stage de journalisme** et la mobilisation des partenaires des associations et des collèves. Un nouveau look et une nouvelle ligne rédactionnelle satisfont mieux ses jeunes auteurs ainsi que les lecteurs.

La création de l'exposition PVA (voir page 20 & annexe A7) contribue à la mobilisation des relais associatifs et collèves qui se retrouveront pour 10 réunions dans l'année. Un travail énorme que nous avons complètement sous évalué et qui n'aboutira qu'au début 2005.

Le Conseil Local de la Jeunesse s'inscrit désormais dans le paysage local :

Nos partenaires au sein des collèves sont bien plus ouverts et positifs.

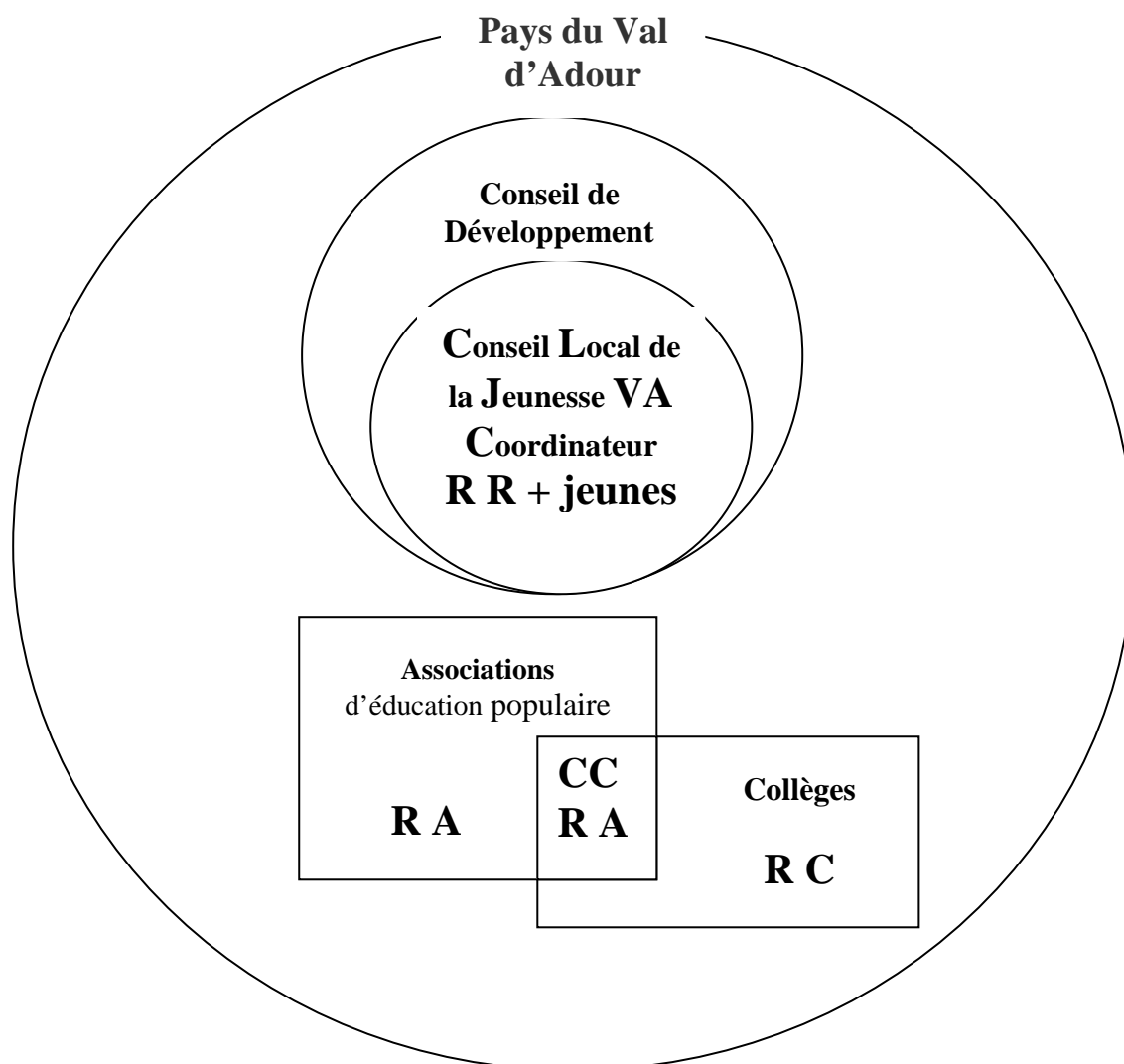
Les associations vont enfin passer à l'action et se mobiliser sur un projet d'animation du CLJVA commun. (voir page 20)

Une grande nouvelle, le Conseil de Développement prévoit un budget spécifique pour l'animation du CLJVA pour l'année 2005.

La Présidente participe régulièrement à nos diverses activités qu'elle suit de très près (voir annexe A8).

Côté mobilisation des jeunes, nous n'avons toujours que deux élues jeunes au Conseil d'Administration du Conseil de Développement.

Proposition d'organisation pour le CLJVA



C : ½ poste d'animateur coordinateur du CLJVA.

Rôle : Diffuser l'information concernant le Pays et le CLJVA auprès des administrations des collèges, des associations d'éducation populaire et des jeunes.

Animer le réseau des relais adultes (relais des collèges et des associations)

Dans chaque Collège du Pays

R C : Un adulte Relais du Collège (professeur, documentaliste, ...)

Rôle : Informer les jeunes du collège,

Faire le lien entre le CLJVA et le collège, le CLJVA et les parents.

Participer à des rencontres régulières du réseau des relais CLJVA

CC : Un Club Citoyenneté ou antenne CLJVA animé par une association d'éducation populaire du territoire :

Rôle : Accompagner l'émergence des projets des jeunes au sein du collège,

Monter des projets transversaux multi partenariaux avec les jeunes,

Mobiliser les jeunes pour qu'ils participent au Conseil de Développement.

Dans chaque association d'éducation populaire partenaire du CLJVA

R A : Un adulte Relais de l'Association (animateur, parent, bénévole, ...)

Rôle : Informer les jeunes de l'association, accompagner l'émergence et la réalisation des projets des jeunes au sein de l'association

Animer le Club Citoyenneté du collège et accompagner la réalisation de leurs projets en dehors du collège

Faire le lien entre le CLJVA et l'association, le CLJVA et les parents.

Participer à des rencontres régulières du réseau des relais CLJVA

RR : Réseau des Relais des collèges et des associations (les relais + le coordinateur)

Rôle Faire remonter les propositions des jeunes au Conseil de Développement,
Echanger les informations, mutualiser les expériences, proposer des outils pour améliorer le fonctionnement du CLJVA

Assurer l'information des jeunes sur le Pays et le CLJVA

FICHE EVALUATION

De l'expérimentation

Titre de l'expérimentation :

« Animation du Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour »

1/ Nature de l'opération réalisée (moyens techniques et humains)

Le comité de pilotage du CLJVA a émis une hypothèse concernant un mode d'organisation pour le Conseil. Cette hypothèse demandait à être vérifiée. L'expérimentation nous a donné les moyens de faire un essai sur 18 mois.

Les moyens humains :

Une animatrice jeunesse a été mise à disposition sur l'équivalent d'un tiers temps de travail, une autre animatrice a participé au projet en animant l'antenne du CLJVA du Collège de Maubourguet tout au long de l'année scolaire. Une coordinatrice a accompagné le projet sur toute la durée. Une responsable administrative a participé au suivi. Pendant le congé maternité de l'animatrice jeunesse titulaire, son remplacement a été assuré par une animatrice en formation.

Plusieurs bénévoles ont également participé à différentes étapes du projet. (Journaliste pour le stage presse, animateur pour la participation au Riff Mania 04)

Moyens techniques :

Le Conseil de Développement et l'association SOLEIL ont mis à la disposition des deux animatrices les moyens de la logistique : matériel de bureau, photocopieur, ligne téléphonique, remboursement des frais de déplacements...

Les associations partenaires du projet ont également mis à disposition du personnel d'animation et leur réseau propre afin de permettre la réalisation du projet.

Les DDJS des 3 départements ont soutenus le projet en aidant notamment la réalisation du projet « Festival de la Citoyenneté 03 » (subvention exceptionnelle) et participation au pilotage.

2/ Moyens mis en œuvre pour l'observation :

Méthodologie suivie pour faire l'analyse de cette expérimentation

Chaque action devait faire l'objet d'une fiche projet puis d'une fiche bilan. La plupart d'entre elles ont été présentées en réunion du comité de pilotage. Ceci n'a pas été fait systématiquement.

Procédure d'évaluation qui a été réalisée (calendrier – mode d'analyse)

L'évaluation a été menée tout le long du projet au sein d' l'équipe d'animation de SOLEIL. La coordinatrice et la Présidente du Conseil de Développement se rencontrent régulièrement pour faire le point sur l'avancée du projet.

3/ Composition du « comité de pilotage » ou d'autres intervenants pour cette expérimentation : Nom et qualification (1)

Des représentants des administrations des collèges impliqués dans la vie du CLJVA (principaux, Conseillers Pédagogiques, Documentalistes, aides-éducateurs)
des institutionnels (JS),

des élus (le référent enfance jeunesse et le Vice Président du GIPDL ainsi que tout autre élu qui se sent concerné),

des responsables associatifs (la Présidente du Conseil de Développement, les représentants des fédérations de parents

d'élèves, les associations d'éducation populaire partenaires du projet et tout autres associations qui se sentent concernées)

des jeunes du CLJVA et des jeunes du collège où se déroule la réunion.

4/ Bref résumé de l'évaluation de l'expérimentation (ce texte sera repris dans le répertoire du FNDVA)

La mise en œuvre de cette expérimentation a permis de transformer un essai :

Le Conseil Local de la Jeunesse est devenue une réalité du paysage local.

Bien qu'encore peu nombreux, quelques jeunes s'identifient en tant que « CLJistes » et ont conscience de l'importance de leur investissement.

Les relais adultes qui participent au projet depuis son lancement, n'ont plus une attitude basée sur la réserve et le scepticisme, leur investissement est positif et actif. Les associations, après un temps d'observation frileuse, se sont enfin décidées à s'organiser pour travailler l'information et la mobilisation des jeunes de leur territoire.

Les réalisations concrètes qui ont abouties, donnent au CLJ sa raison d'être :

- ✓ le deuxième S. pot mag rencontre un bon succès auprès des jeunes, des relais collèges et associations,
- ✓ l'arrivée de l'exposition dans la réalisation de laquelle les principaux relais se sont largement investis est attendue avec impatience pour reprendre l'information des jeunes au sein des collèges.

Le Conseil d'Administration du Conseil de Développement Local suit de beaucoup plus prêt le déroulement de l'expérimentation, sa Présidente participe au pilotage et à l'évaluation du projet.

5/ Intérêt de l'expérimentation réalisée

(voir point 4)

6/ Suite (s) donnée (s) à cette expérimentation.

Il est temps de revenir vers les jeunes et pour cela de s'appuyer sur les associations et les relais adultes des collèges. Les associations d'éducation populaires partenaires du projet proposent de travailler ensemble sur un projet d'animation du CLJVA intégrant l'animation des antennes CLJVA des collèges, le travail d'information des jeunes du collège de leur secteur avec le support de l'exposition Val d'Adour, l'accompagnement de projets des jeunes à portée « Pays » : S.pot mag, création d'un site, journée de rencontre inter associative ...

Un dossier commun doit être proposé au GIPDL dans le cadre du programme LEADER+ maintien et développement des services de proximité.

Pour améliorer le travail d'information des jeunes, un dossier d'accompagnement de l'exposition qui reprendrait les thématiques des panneaux et les développeraient par des fiches explicatives reste à faire.

7/ Si les conclusions de l'expérimentation ne permettent pas une mise en œuvre généralisée nous en indiquer les raisons

Contacts :

Courriel : KnollHe@aol.com

Tél & fax : 05 62 96 00 09

Association SOLEIL FR 65
1, Route des Pyrénées
65700 LASCAZERES

FICHE BILAN

Comité de pilotage

Un peu d'histoire :

Le comité de pilotage du CLJVA est un groupe de travail qui se réunit plusieurs fois dans l'année. Il a commencé à fonctionner dès les premières réunions de la Commission éducation enfance –jeunesse en 2001.

Les deux premières réunions de cette toute nouvelle commission ont ressemblées à des réunions fleuves tellement l'ordre du jour était ouvert et dense : L'accueil de la petite enfance, l'accueil des enfants au sein des associations, dans les centres de loisirs, les ados du territoire et ce projet de CLJ. Nous avons donc constitué plusieurs sous groupes qui rapidement ont fonctionné de manière indépendante : La petite enfance et son réseau de professionnel, l'enfance et le maillage des projets éducatifs locaux et enfin, le pilotage du Conseil Local de la Jeunesse.

Très rapidement les réunions se sont déroulées dans les établissements scolaires, après les classes. Nous faisons une campagne d'information au sein du collège, suivi d'une petite enquête auprès des élèves pour mesurer l'intérêt qu'ils portaient au CLJ et au Pays. Et, dans l'élan, nous organisons un comité de pilotage. Cette démarche nous garantissait l'implication des jeunes les plus motivés et de l'administration du collège concerné.

Peu à peu cette démarche a été abandonnée, manque de moyens d'intervention. Toutefois, les comités de pilotage ont continués à fonctionner.

Les objectifs et rôle :

Le comité de pilotage du Conseil Local de la Jeunesse est un espace d'échange et d'initiation de projets, d'actions. Il décide des orientations du CLJ pour l'année, reçoit et émet des avis sur les différents compte rendus d'activités, propose des modalités de fonctionnement.

La composition

Des représentants des administrations des collèges impliqués dans la vie du CLJVA, des institutionnels (JS), des élus (le référent enfance jeunesse et le Vice Président du GIPDL ainsi que tout autre élu qui se sent concerné), des responsables associatifs (la Présidente du Conseil de Développement, les représentants des fédérations de parents d'élèves, les associations d'éducation populaire partenaires du projet et tout autres associations qui se sentent concernées) des jeunes du CLJVA et des jeunes du collège où se déroule la réunion.

Fréquence des réunions : Les deux premières années elles ont été très fréquentes : 5/6 par an. Nous avons très vite compris que notre action ne pourrait s'inscrire dans le temps que si elle n'était pas trop exigeante en énergie notamment pour les établissements scolaires. Le rythme de 2 réunions annuelles semble plus adapté. Le comité a alors des réalisations concrètes à examiner et à valider. Les progrès sont plus facilement mesurables, et l'impression de perte de temps et de flou disparaissent.

Le calendrier doit être fixé en début d'année et tenir compte des contraintes scolaires (éviter les périodes de conseils de classes, de grève, de rentrée scolaire...)

Sa fréquentation : A ce jour, les 6 des 7 collèges impliqués dans le CLJVA sont régulièrement représentés ainsi que la JS et la plupart des associations d'éducation populaire partenaires. Les élus sont souvent présents. Les fédérations de parents sont rarement au rendez-vous. Il y a toujours un petit groupe de jeunes avec un noyau « dur » de 5-6 éléments. Un effort permanent est à faire pour la mobilisation des jeunes au sein du comité et l'implication des parents est à encourager.



Réunion du comité de pilotage, collège de Plaisance

Janvier 2005, H. Knoll

FICHE BILAN

Antenne CLJVA au collège de Riscle

Date et durée :

Mardi 01 avril 03 au mardi 24 juin 03 au total 11 interventions de 13h à 14h

Public : des élèves du collège Val d'Adour à Riscle âgés de 12 à 15 ans

Objectifs

Mobiliser les jeunes pour qu'ils participent au Conseil de Développement, en les accompagnant dans l'émergence et la réalisation des projets les concernant. C'est aussi le moyen de soutenir le travail de la documentaliste qui est la personne relais au collège.

Objectifs opérationnels

Permettre aux jeunes de connaître leur territoire et les différents projets les concernant

Monter des projets transversaux multi partenariaux avec les jeunes :

-Organisation du Festival de la Citoyenneté 2003

-Coordination de la rédaction du journal inter collèges et associations.

Permettre aux jeunes d'échanger des informations diverses via un forum de discussion sur le site du Pays du Val d'Adour.

Déroulement :

4 premières séances : présentation du pays du val d'Adour

- Utilisation de la carte du VA jeux de repérage sur support :

les jeunes posent de petit drapeaux sur les lieux connus : lieux de vie, de loisirs, collège, ...

l'idée est de permettre aux jeunes de se repérer sur le territoire de constater les déplacements effectués mais aussi de se rendre compte que leurs cousines ou copines d'un village du 64 ou 65 fait elles aussi partie du Pays du VA.

- information des projets CLJVA : revues de presse, photos, S.Pot n ° 0, visite du forum de discussion, observation des articles réalisés dans les autres collèges....

- communication avec les jeunes des autres établissements ou associations partenaires : présentation individuelles, propositions de thèmes pour le S.Pot mag, propositions d'ateliers pour le festival citoyenneté...

6 séances : rédactions d'articles pour le S.Pot mag :

- Recherche internet et documents papiers (livres) pour un article sur l'écriture égyptienne

- Recherche sur magazine de jeunes , enquête auprès des autres élèves du collège pour réaliser un test de comportement face à la mode.

- mise en réseaux des informations , des articles recueillis sur le forum de discussion

-Préparation des ateliers pour le festival de la citoyenneté

le plus :

2 comités de rédaction et le festival de la citoyenneté étaient proposés aux jeunes afin de leur permettre de se rencontrer de travailler ensemble sur le S.Pot mag.

Bilan :

Participation : Au total 8 jeunes filles de 12 à 14 ans ont participé à cette antenne CLJVA. La fréquence de participation variait selon les obligations des participantes (révisions, envies), les autres ateliers proposés dans le collège (UNSS).

Aucun garçon n'a participé aux ateliers. Concrètement on peut dire que 6 d'entre elles ont été très assidues et 2 vont venues plus ponctuellement.

1 jeune de l'antenne CLJVA a participé au 3 sorties extérieures au collège.

Contenus des objectifs :

les objectifs posés ont été remplis, puisque 2 articles émanent du club CLJVA du collège de Riscle ont été intégrés au n° du S. pot mag.

C'est le seul collège qui a vraiment utilisé le forum discussion sur le site du Pays. Les jeunes ont pu communiquer avec ceux du FJEP de Marciac et la section Ados du centre de loisirs de Lascazères. *(en raison de l'implication de l'animatrice)*

Organisation du Festival de la Citoyenneté 2003 : elles ont proposé un atelier d'expression. Après avoir pris en compte leur proposition, un animateur théâtre a travaillé sur des impros et des réflexions d'ados lors du festival.

Négatif :

Les jeunes n'ont pas pu se déplacer malgré la communication faite sur la journée. Manque de liens avec les parents, et de disponibilité de la part des participantes.

Nécessité d'avoir les adresses et n° de tel des familles pour informer des projets. (faire remplir une fiche)

En revanche une jeune s'est déplacée car l'animatrice avait des contacts réguliers avec les parents.

Rédaction du journal inter collèges et associations

Deux articles ont été complètement réalisés par les jeunes

Attention : cela prend du temps il faut fournir de la matière (doc, interviews..) aux jeunes afin de les aider au maximum.

Soulignons l'intérêt de l'accès internet pour communiquer entre jeunes, mettre les infos en ligne, susciter plus d'intérêt de leur part puisque les jeunes aiment utiliser les techniques nouvelles : photos numériques, caméra et le « chat ».

Information Pays : Seuls les 8 jeunes ont pris conscience de la dimension Pays et CLJ. Une information générale avait été proposée en 2002 mais pas suffisante pour mobiliser les jeunes sur les projets CLJVA.

Les antennes doivent permettre d'informer plus largement tous les élèves

Importance d'avoir une exposition en support et de permettre à tous les jeunes de l'établissement de passer au club CLJVA afin d'être informés de nouveau de la dimension Pays et CLJVA.

Juin 2003, Synthia Poutch, animatrice CLJ

FICHE BILAN

L'enquête auprès des principaux des 11 collèges

Réponses au questionnaire des principaux et directeurs des collèges
du Pays du Val d'Adour

Le Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour

Questionnaire renseigné par :

Maubourguet : Principal
Aignan : Principal
Plaisance : Principal
Risclé : Principal
Vic (collège privé) : Directeur
Marciac : Conseillère Principale d'Education
Miélan : Aide documentaliste

5 réponses renseignées par les principaux
des collèges
1 par une conseillère d'éducation
1 par un aide documentaliste

7 collèges ont répondu sur les 11 collèges du PVA enquêtés.

4 collèges n'ont pas répondu : Lembeye : collège - Vic : lycée agricole et cité scolaire P. Mendès
France – Risclé : lycée agricole.

A la question :

Souhaitez-vous que votre établissement participe à la mise en œuvre du CLJVA ?

Les 7 collèges ont répondu favorablement avec une réserve pour Miélan qui se situe en observateur
dans un premier temps.

1/ Un relais CLJVA adulte collège

Les relais au sein des collèges :

Aignan : Kranwczyk Yves, Aide éducateur
Marciac : Ernouf Yolande, Documentaliste
Maubourguet : Vignau Jean Paul, Principal (en attendant le retour de Denise Rémond,
Documentaliste)
Miélan : Lionel Mailles, Aide documentaliste
Plaisance : Lagrange Claude, CPE
Risclé : Marchand Annie, Documentaliste
Vic (collège privé) : pas de relais (manque de disponibilité des enseignants)

2/ Le fonctionnement du réseau d'adultes relais du CLJVA

Les relais adultes du CLJVA travaillent en réseau, l'essentiel de la communication se fait par
téléphone, courrier, internet. Trois rencontres dans l'année (début d'année scolaire, avant les
vacances de printemps et fin mai) nous semblent nécessaire pour un réel fonctionnement en réseau.

A votre avis, est-ce possible pour votre relais ?

4 des 7 collèges sont favorables pour ce travail de mise en réseau ;

Les observations :

Miélan : position d'observateur au moins pour un premier temps

Maubourguet : souhait de réunions brèves et ciblées

Un réponse négative : Marciac pense qu'il est difficile de cumuler les différentes obligations
institutionnelles.

Pas de réponse à cette question de la part d'Aignan et du collège privé de Vic.

3/ Une antenne du CLJVA dans chaque collège du Pays

**Seriez-vous d'accord pour faire fonctionner une antenne du CLJVA (ou Club citoyenneté, ...)
au sein de votre établissement ?**

Tous les collèges sont d'accord pour qu'une antenne du CLJVA fonctionne au sein de leur
établissement.

Contacts :

Courriel : KnollHe@aol.com

Tél & fax : 05 62 96 00 09

Association SOLEIL FR 65
1, Route des Pyrénées
65700 LASCAZERES

Des réserves sont émises : Il ne faut pas que le fonctionnement de cette antenne occasionne un surcroît de travail contraint pour les personnels des établissements scolaires. Il existe déjà des actions d'éducation citoyenne au sein de certains établissements.

5 des 7 collèges envisagent que son animation soit confiée à une association d'éducation populaire de son territoire.

Miélan : position de réserve

Aignan : préfère un travail en interne avec le relais CLJVA.

Le nom de trois associations susceptibles de remplir cette fonction est avancé :

Marciac : FJEP

Maubourguet : SOLEIL

Riscle : Pierre et Terre

4/ Pilotage du CLJVA

Le pilotage du CLJVA est assuré par la sous-commission du Conseil de Développement qui travaille sur ce thème.

Les réunions de cette instance sont largement ouvertes à toutes les personnes qui s'intéressent au CLJVA, adultes et jeunes, professionnels de l'éducation, parents, travailleurs sociaux, élus, ...

Les rencontres se passent généralement après la classe, dans un des établissements scolaires du territoire qui participe au projet. (6 collèges sur les 11 du Pays ont déjà accueilli cette réunion)

A la question : Souhaitez-vous que votre établissement reçoive une des prochaines réunions de la sous-commission qui assure le pilotage du CLJVA ?

6 sur les 7 sont prêts à accueillir le groupe de pilotage dans leurs murs. Pour la plupart : en dehors des heures scolaires (sauf pour Vic qui l'envisagerait un jeudi de 8 à 10h). Marciac ne souhaite pas recevoir ces réunions durant le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre (Gestion du temps). Les propositions d'horaire possible : Après 17h.

Bilan :

Ce travail nous a permis de faire un point avec chaque administration des collèges.

Se fut l'occasion de faire une synthèse de l'état d'avancement du projet et d'avoir un retour des principaux sur leur perception du CLJVA.

L'enquête nous a permis de mobiliser des collèges jusque là très réservés.

Cette enquête devrait être réactualisée toutes les deux années scolaires afin de réactiver l'implication des administrations qui sont souvent renouvelées.

Il aurait fallu profiter de la dynamique instaurée par ce petit questionnaire pour mobiliser les associations dans l'élan. Il faudra attendre début 2005 pour entreprendre le travail de mobilisation des associations.

Novembre 2003, H. Knoll

FICHE BILAN

L'enquête auprès des associations

Le questionnaire a été adressé aux neuf structures qui assurent un accueil des jeunes hors temps scolaire. (7 associations, 2 services jeunesse de collectivités locales)

Les relais des structures d'accueil de jeunes :

- 65 : MJC de Vic Bigorre : Marie Nelly Dortet, directrice
MRJC de Maubourguet et Rabastens : Marie Sylvie Latour
Ass. SOLEIL FR 65 : Synthia Poutch, animatrice secteur jeune
- 64 : Centre de Loisirs Simacourbe : Florent Larbanès, directeur
- 32 : Centre de Loisirs d'Aignan : Cécile Lhorcet, directrice
FJEP Marciac : Sandra Fabien, directrice
Centre de Loisirs de Plaisance : Betty Simonini, directrice et Jean Michel Lauret, animateur
Pierre et Terre : Frédéric Rodriguez, animateur
Communauté de communes Hautes Vallées de Gascogne : Chantal Vacher, responsable enfance -jeunesse

Un relais CLJVA adulte dans chaque structure d'accueil de jeunes

A la question : Souhaitez-vous que votre association participe à la mise en œuvre du CLJVA ?
Tous ont répondu favorablement

A la question : pourriez-vous animer une antenne du CLJVA au sein du collège de votre secteur pour informer et mobiliser les jeunes ? (Une heure par semaine)

Sous réserve : Marciac (l'animatrice attend le positionnement de son CA)
Aignan (l'animatrice intervient dans un temps d'internat, auprès de jeunes extérieurs au Pays)
Lembeye (La principale du collège n'a pas donné suite à notre enquête collège)
Miélan (Il faut obtenir un accord de la communauté des communes qui n'inclue pas Miélan)

Sont prêt à intervenir en en préparant les modalités :

Vic Bigorre : MJC (pour la cité scolaire PMF)
Riscle : Pierre et Terre

Interviennent déjà :

Maubourguet : Ass. SOLEIL
Plaisance : Centre de Loisirs

N'interviendra pas dans un collège mais au sein de son association : MRJC

Les collèges pour lesquels nous n'avons pas de relais associatif à ce jour

Collège de Garlin :
Collège privé de Vic Bigorre : voir avec MRJC
Collège agricole de Vic : à voir avec MJC
Collège agricole de Riscle : à voir avec Pierre et Terre

Quelles interviennent ou pas dans les collèges, toutes les associations sont partantes pour :

- Relayer la parole des jeunes auprès du Conseil de Développement
- Participer au réseau des relais collèges et associations
- Informer les jeunes sur le Pays et le Conseil Local de la Jeunesse en animant l'exposition Pays conçue par le réseau des relais
- Participer à la constitution du classeur d'accompagnement de l'exposition Val d'Adour
- Accompagner les projets des jeunes à portée Pays (S. pot mag, rencontres inter associations, création du site CLJVA...)

Bilan

Grâce à ce questionnaire, nous avons réussi à mieux mobiliser le secteur associatif et à élargir le partenariat autour du CLJ, à clarifier nos attentes par rapport à nos partenaires, à enclencher un travail de concertation. Cette petite enquête contribue à renforcer le réseau des adultes relais du CLJ.

Janvier 2005, Synthia Poutch et Hélène Knoll

FICHE BILAN

Exposition Val d'Adour

(voir annexe A7)

Une idée adoptée fin 2002 par le Conseil de Développement Local qui verra sa concrétisation par le travail du groupe « Adultes Relais CLJVA » au cours de l'année 2004.

Durée :

Il a fallu 14 réunions du groupe, dont 10 au cours de l'année 2004, pour aboutir à la conception de 6 panneaux d'exposition dont 5 seulement seront produits début 2005, le sixième demandant des moyens supplémentaires.

Les différentes étapes de la conception de cette exposition ont été régulièrement soumises au Comité de Pilotage du CLJVA dont les observations ont été prises en compte.

Les participants du groupe de travail :

Pour les collègues :

Denise Rémond, documentaliste du collège de Maubourguet

Annie Marchand, documentaliste du collège de Riscle

Jean Jacques Abadie, professeur d'histoire et Géographie du lycée Pierre Mendès France, Vic Bigorre

Pour les associations :

Claire Dupouy, animatrice du collectif RIVAGES

Marie- Sylvie Latour, bénévole de l'asso . Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Jean Jacques Barrère, Prêtre de Maubourguet

Frédéric Rodriguez, animateur à Pierre et Terre

Céline Esquerré MJC de Vic

Aline Maisonhaute, Synthia Poutch, Marie Françoise Puyau, assoc. SOLEIL

Miriam Larroucau, Hélène Knoll, Conseil de Développement Local

Autres

Nicole Sirven, assistante sociale, Maison Départementale de la Solidarité de Vic

Le designer : Jean Michel Despert

Les objectifs de l'exposition :

Informer les jeunes sur le Pays du Val d'Adour et sur la démarche de démocratie participative qui y est mise en œuvre ainsi que sur la place qu'ils peuvent y prendre.

Favoriser leur expression sur la façon dont ils vivent leur territoire, quelles représentations ils en ont, quelles sont leurs attentes, comment ils envisagent leur avenir (sur le Pays où ailleurs).

Bilan :

Ce travail aura pris beaucoup de temps pour aboutir et mobilisé plus de moyens que prévu initialement. Le résultat reste insatisfaisant au regard des attentes que nous avions.

Sur le plan esthétique, certaines des illustrations choisies : personnages bd, illustrations photos des collèges, photos symboles des cantons ne correspondent pas vraiment à nos attentes, un peu trop convenu.

Il manque vraiment le panneau numéro 6 qui devait amener une dimension esthétique, l'approche « Paysages du Val d'Adour, un Pays où il fait bon vivre »

Pour le fond, nous avons dû nous cantonner à un travail informatif et faire notre deuil de l'interactivité pour prioriser des aspects pratiques et plus économiques.

Il aurait certainement été plus intéressant et moins coûteux de travailler ce projet avec un groupe de jeunes motivés.

Une réalisation de ce type n'aurait été possible que dans un cadre scolaire, le cadre des temps libres n'est pas propice à ce genre d'activité, trop de contraintes. Nous avons lancé des appels à des établissements scolaires. Le sujet les intéressait mais n'était pas inscrit au programme et demandait un travail en pluriactivités que peu d'établissements pratiquent.

Les 5 panneaux réalisés répondent toutefois de façon satisfaisante aux critères posés au recadrage du projet, début 2004 :

Pour la forme :

- Attractive (fun – humour – personnages BD)
- Constituée de 5 à 6 panneaux maxi, utilisable en intérieur et extérieur
- Mobile et être facilement installable dans les différents points stratégiques d'un collège
- Maniable par une personne seule
- Utilisable de façon autonome pour le public à qui elle est destinée.

Pour le fond :

Apporter des explications claires et précises :

- sur le territoire et sur sa gestion ;
- sur le Conseil Local de la Jeunesse ;
- sur le rôle de l'Europe dans la vie locale et particulièrement dans celle des jeunes du VA

Son évaluation se fera dès que nous pourrons l'utiliser avec les jeunes.

Les suites à donner :

Il reste maintenant à créer un dossier d'accompagnement de l'exposition qui reprendrait les thématiques des panneaux et les développerait par des fiches explicatives.

Un volet « Méthodologie » compléterait ce fichier en proposant une approche ludique et des activités d'animation à mettre en place pour faire vivre l'exposition.

Encore du travail pour le réseau des relais CLJVA que pourra coordonner l'association SOLEIL FR 65.

FICHE BILAN Festival de la citoyenneté 03

Samedi 17 Mai 2003 à Vic Bigorre

Au programme

- 10h00 à 13h00 : Mise en place d'un Comité de rédaction du Magazine des jeunes du Val d'Adour à la MJC de Vic
- 14h00 à 17h00 : Mise en place d'ateliers d'expression à la salle Multimédia de Vic
- 17h00 à 18h00 : Extraits du théâtre des 7 chandelles juniors
- 18h00 : Présentation du travail effectué autour d'un pot de l'amitié

Organisateur

Conseil de Développement Local du Pays du Val d'Adour - Groupe de travail CLJVA-Commission Education Enfance - Jeunesse. Ce projet est labellisé par les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports du 65, 32 et 64 (Voir fiche projet en annexe)

Partenaires

Le Centre de Loisirs les Castels à Lascazères, MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture) de Vic Bigorre, Théâtre des 7 chandelles Junior, la section Théâtre du Centre de Loisirs de Maubourguet, F.J.E.P (Foyer de Jeunes d'Education Populaire de Marciac), MRJC de Maubourguet (Mouvement Rural de la jeunesse Catholique).

Public - Le comité de rédaction concerne les jeunes de 11 à 18 ans dans les collèges partenaires : Maubourguet, Lembeye, Marciac et Riscle et les associations partenaires.

- Les ateliers de l'après midi sont ouverts à tous + public du matin

Historique

A l'initiative de jeunes participants au groupe de travail CLJVA, la Commission Education Enfance- Jeunesse a validé le projet de création d'un journal inter collèges et associations. Pour les jeunes, le but est de mettre en place un **moyen de communication à leur image**, leur permettant **d'être informé** de ce qui se passe dans les autres collèges du territoire et de mieux se connaître.

En 2002, le premier numéro d'un « journal » avec pour thème « les spécificités de chaque collège » est réalisé par quelques jeunes des 4 collèges partenaires ; mais ce numéro ne correspond pas aux objectifs fixés par les jeunes initiateurs. Ce journal n'était qu'une compilation d'articles rédigés dans chaque établissement scolaire, sans consultation collective.

En 2003, avec l'accord des Principaux de 4 établissements scolaires (Maubourguet, Lembeye, Marciac et Riscle). Nous proposons aux jeunes de reconduire le projet. Plus d'une trentaine de jeunes s'est mobilisée pour rédiger des articles avec le soutien technique des « Relais » Collèges et associations.

La rencontre de Samedi 17 mai, réunira des jeunes des sites partenaires, elle permettra aux jeunes de développer l'esprit participatif, de s'exprimer en respectant les idées et propositions de chacun. C'est l'occasion d'un réel échange. Les jeunes pourront s'impliquer dans la réalisation un projet commun et ensemble d'aboutir à la création de leur magazine. La participation au Comité de rédaction et la mise en place d'ateliers d'expression permettra l'investissement des jeunes dans la vie et l'animation locale et le développement de leurs sens des responsabilités et de l'autonomie.

Descriptif de la journée

De 10h à 13h : Comité de rédaction : Une trentaine de jeunes du Pays du Val d'Adour avec le soutien des relais associatifs et des collègues ont écrit plusieurs articles. La MJC de Vic Bigorre, avec son équipement informatique, nous permettra de travailler les articles récupérés sur le site du PVA.

De 14h à 17h : Organisation d'ateliers d'expressions et sportifs : Animateurs et jeunes mettront en place des ateliers, à tour de rôle, des jeunes volontaires échangeront leurs compétences : Art plastique, théâtre/impro, jonglerie, langage des signes, cuisine, rollers/skate, danse africaine, informatique(travail de l'image pour le S.Pot mag').

17h à 18h : Extrait des pièces de théâtre des 7 chandelles junior

18h : pot officiel, retransmission du travail effectué par les jeunes auprès des élus et des membres du Conseil de Développement Local

Bilan

Evaluation comité de rédaction :

* **Participation** : Lors du comité de rédaction **13 jeunes et 6 animateurs** se sont réunis pour travailler ensemble sur le magazine. 5 jeunes MJC (14 à 20 ans), 2 jeunes de 14 ans du Centre de Loisirs de Lascazères + Collège Maubourguet, 1 jeune de 13 ans collège de Riscle, 3 jeunes de 14 et 15 ans des MRJC, 2 jeunes de 13/14 ans jeunes du FJEP + collège Marciac.

Le transport mis en place gratuitement par la Communauté des Communes les Castels a permis à 5 jeunes de Maubourguet, Lascazères et Marciac de participer à cette matinée de réflexion.

* **Contenu du magazine : Définition du titre du Magazine et de sa page d'accueil** : après un temps de réflexion commune, 5 d'entre eux proposent 6 titres, et ensemble, leur choix s'est tourné vers le :

S.pot mag' : Les Supers potes du Val d'Adour (voir annexe A5)

Définition de la page d'accueil : voir maquette

Mise en page des articles suivant les rubriques. Par articles ou par rubriques, 8 jeunes ont retouché les articles : images, textes, ils ont réalisé les illustrations et la mise en page.

Au total n peut compter

* **Rédaction d'articles** : Depuis le mois de février, les jeunes soutenu par les relais ont réalisé des recherches diverses, des interviews, ils ont aussi engagé une réflexion sur la jeunesse et le territoire, et ont utilisé le forum discussion sur le site du PVA. Comme, on peut le constater, aucun thème n'était imposé, les jeunes ont choisi les sujets qu'ils voulaient aborder. Cependant, il manque une dimension Pays du Val d'Adour qui sera abordée lors d'une interview de la référente de la commission Education Enfance - Jeunesse et d'autres acteurs du Conseil de Développement Local ou élus locaux.

* **Implication des jeunes dans la réalisation** : En participant au comité de rédaction, les jeunes ont été force de proposition et de délibération dans la mesure du possible. Par petits groupes ils ont partagé leurs idées, pour concevoir ensemble une maquette du magazine

Evaluation des ateliers d'expression :

* **Participation** : Une petite centaine de personnes ont participé à cette journée. Inscrits : Une vingtaine d'enfants et de jeunes du Théâtre des 7 chandelles, une quinzaine de jeunes de la MJC, une dizaine de jeunes de la « section Théâtre » du Centre de Loisirs de Maubourguet, une dizaine de jeunes du Centre de Loisirs les Castels à Lascazères.

La participation aux ateliers était ouverte à tous : jeunes et parents interpellés par la communication + Familles des jeunes et des enfants du théâtre.

* **Implication des jeunes dans la réalisation** : Les jeunes ont participé à l'animation des ateliers jonglerie, impro/théâtre, rollers et arts plastiques. Plusieurs d'entre eux nous ont confié que « la journée était super intéressante », « qu'il faudrait renouveler l'expérience pour continuer le travail en cours et se retrouver entre jeunes ». Dans une ambiance sympathique et décontractée, les jeunes se sont amusés et ont découvert ou perfectionné de nouvelles techniques.

Le transport a permis à 8 jeunes de Lascazères et Maubourguet de se déplacer pour l'après midi.

Nature de l'implication des adultes : (professionnelle, bénévole, invités)

L'information et l'accompagnement des jeunes

Les personnes « relais associatifs et collègues » (animateurs, aides éducateurs, documentalistes) étaient chargés d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets, de les soutenir dans leurs recherches. Ces objectifs ont été atteints dans certains collèges et associations, cependant deux collèges n'ont pas joué le jeu. Un d'entre eux n'est pas représenté dans le projet.

La mise en place de Club Citoyenneté au Collège de Riscle et de Maubourguet avec l'implication des animatrices du Centre de loisirs de Lascazères a largement permis la rédaction des articles. Cette expérience est une réussite.

Pour le Festival de la Citoyenneté les relais avaient pour mission d'informer les jeunes et les parents de cette rencontre et de recueillir les inscriptions. Les associations partenaires ont atteint cet objectif, mais un travail de fond avec « les relais Collèges » reste à faire. On note que la présence de jeunes sollicités par les Collèges est très minime.

Lors du pot officiel, le but était de présenter aux élus et aux membres du Conseil de Développement Local, aux principaux des établissements scolaires et aux relais l'avancée du magazine. Malgré les invitations seuls le maire de Vic Bigorre et la référente de la Commission Education Enfance - Jeunesse étaient présents.

Une question m'interpelle, le magazine a-t-il un intérêt pour d'autres personnes ?

Juin 2003, Synthia Poutch

Les projets des jeunes

FICHE BILAN

Création du 2^{ème} numéro du S.POT Mag

(voir annexe A6)

(Magazine du Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour)

Encadrement :

Marie-Françoise PUYAU – animatrice SOLEIL - coordinatrice du projet du 22/03 au 30/06/04
Responsable de l'antenne CLJVA de Plaisance et du groupe d'Aignan

Aline MAISONHAUTE – animatrice SOLEIL
Responsable de l'antenne CLJVA au collège de Maubourguet

Annie MARCHAND – Documentaliste et une aide éducatrice vacataire au collège de
Risclès pour l'animation de l'antenne CLJVA

Intervenants :

Florence FABREGUES - Journaliste diplômée Rédactrice en chef.

François DINTRANS – Animateur responsable de l'espace Multimédia de la MJC de Vic en Bigorre

Public concerné :

Les Jeunes, âgés de 11 à 25 ans et plus particulièrement les collégiens, habitants sur le territoire du Val d'Adour

Déroulement :

Périodes : du 13/03 au 28/06/04 et 8/09 au 31/10/04

Afin de donner une suite favorable au S.POT MAG, un stage de journalisme a été mis en place avec l'aide d'une professionnelle du métier et ce, depuis le mois de mars.

Pour varier le contenu du magazine, l'apprentissage de toute une série de techniques journalistiques, est au programme : Interview, art du portrait, reportage, photographie, compte rendu, etc.

Cette année, les jeunes ont choisi d'axer principalement le contenu du S.Pot MAG sur deux dossiers :

Le premier traitera des **Mystères du Pays du Val d'Adour** et se verra agrémenter par une galerie de portraits de quelques «personnalités» rencontrées dans le Pays du Val d'Adour.

Quant au second, il sera consacré aux **rapports existants entre Garçons et Filles**.

Celui-ci sera éclairé par le regard d'un psychologue choisi par le comité de rédaction..

En parallèle, on retrouvera **les rubriques du numéro précédent**, à savoir : Regard sur un collège - les fiches musiques et cuisines, des jeux, un test, etc.

Etapas par séance :

1^{ère} séance du 13 Mars à Risclès – Association Pierre et Terre Nbre de présents : 4

Analyse des magazines choisis par l'intervenante avec les jeunes

Définitions journalistiques des différents éléments à connaître pour élaborer un magazine

Travaux pratiques : Ecriture d'un article à partir d'un jeu de rôle mettant en scène un célèbre conte, Le petit Chaperon Rouge.

Choix de la ligne éditoriale et de la charte graphique du SPOT MAG

Répartition de rubriques, sujets choisis par les jeunes

2^{ème} séance du 24 Mars à Marciac – Foyer des Jeunes - FJEP Nbre de présents : 5

Récapitulatif des notions journalistiques vues la fois d'avant et des choix faits pour le nouvel arrivant

Présentation des notions à connaître pour réaliser une interview réussie

Travaux pratiques : Ecriture d'un article suite à l'interview de la secrétaire du FJEP élaboration d'un questionnaire pour une « enquête micro-trottoir »

3^{ème} séance du 3 avril à Lascazères – CLSH Nbre de présents : 6

Récapitulatif des notions journalistiques vues les fois d'avant pour le nouvel arrivant et mise au point de l'avancé de chacun sur les travaux personnels à réaliser

Présentation des notions à connaître pour réaliser une interview réussie au vue de réaliser le portrait de l'interviewé

Travaux pratiques : Interview d'Albert – agriculteur retraité actif dans le milieu associatif de son village.

4^{ème} séance du 17 avril à Vic en Bigorre – MJC Nbre de présents : 7

Mise au point de l'avancé de chacun sur les travaux personnels à réaliser – accueil des nouveaux

Travaux pratiques : Travail collectif sur la retransmission de l'interview d'Albert en portrait et prises des photos pour la couverture

5^{ème} séance du 15 mai à Lascazères – CLSH Nbre de présents : 9

Accueil d'anciens journalistes en herbes du SPOT MAG. et mise au point de l'avancé de chacun sur les travaux personnels à terminer

Travaux pratiques : Interview des anciens sur leur projet et rédaction d'un article pour la presse locale – de même pour les anciens mais article à écrire sur l'aventure du SPOT MAG – réalisation d'un questionnaire pour un psychologue sur le thème des rapports Garçons / Filles.

6^{ème} séance du 12 Juin à Vic en Bigorre – MJC abs Nbre de présents : 4

Mise au point sur les travaux personnels à réaliser pendant les vacances pour chacun

Retouches ou saisie sur informatique du contenu du SPOT MAG

Travaux pratiques : Agencement du contenu des différents dossiers du Magazine choix du chemin de fer – ordre de passage des dossiers et rubriques

Modalité d'évaluation :

Les objectifs visés à travers la création de ce magazine, était les suivants :

Promouvoir l'idée d'un Conseil Local de la Jeunesse et véhiculer chez les jeunes une idée identitaire plus forte vis à vis d'un territoire sur lequel ils vivent, le Pays du Val d'Adour.

Permettre aux jeunes de s'exprimer avec un outil de communication de leur choix

Favoriser les liens entre les jeunes de 11 à 16 ans sur ce même territoire

Critères d'évaluation retenus :

La participation et l'adhésion des jeunes aux projets :

Le suivi du stage de presse, dans son intégralité que chez eux

L'adhésion, au projet, d'autres jeunes que ceux qui sont à l'origine, c'est à dire les membres du Conseil Local de la Jeunesse.

Le magazine du SPOT MAG par :

son contenu, tant sur la forme que sur le fond

l'avis et l'intérêt des lecteurs pour ce magazine du Pays

le nombre d'exemplaire pris par les lecteurs potentiels dans les lieux de diffusions choisis par les jeunes.

Constats :

Les 6 séances qui ont eu lieu jusqu'à présent ont permis de constituer le contenu du magazine, mais des séances supplémentaires devront être rajoutées afin de faire aboutir le projet.

Celles-ci devront être axées sur la mise en page du magazine et la recherche d'un financement externe, d'une valeur minimale de : 1000 euros.

A ce sujet, les jeunes les plus investis dans les projets et ce depuis 3 ans, semblaient regorger d'idées pour solliciter des partenaires financiers comme ils semblaient susceptibles d'être beaucoup plus disponibles pour aborder cette phase à la rentrée 2004, maintenant que le contenu du magazine était quasiment établi.

Ce qui a bien fonctionné :

Le choix de la ligne éditoriale (choix des rubriques, des textes, du ton, etc.)

La réalisation d'exercices collectifs prévus pendant les ateliers tels que : les interviews et les portraits

Les reportages photos du Val d'Adour et la prise de photos pour la création de la page de couverture du magazine

L'élaboration du chemin de fer

La mise en page sur ordinateur

La rédaction d'articles pour lesquelles une parution était prévue dans la presse locale ou lettre du foyer rural

Ce qu'il faut améliorer ou reprendre :

La mobilisation d'adultes relais au sein de l'ensemble des collèges ou association d'éducation populaire du territoire afin de pouvoir constituer un groupe de stagiaires plus conséquent.

La constitution d'un groupe de jeunes motivés et disponibles jusqu'au bout. Sur les 11 journalistes en herbes, dont 7 faisaient parti du Comité de Rédaction seules les trois jeunes à l'origine du projet ont fourni le plus de travail.

Essayer d'être plus sur le terrain avec les jeunes et ce en dehors des séances d'animation prévues pour le stage presse, afin de les aider à constituer leurs reportages, enquêtes, individuels ou collectifs.

Le suivi des jeunes avec le soutien des parents concernant les travaux que leurs enfants ont choisis de prendre en charge entre les réunions du Comité de Rédaction.

Remarques :

Revoir avec les jeunes à l'initiative du projet s'ils veulent toujours poursuivre le projet et dans les deux cas, pour quelles raisons ? Quelles étaient-leur attentes au début du projet et celles qui leurs sont propres aujourd'hui ? Il faut tenir cas que certains d'entre eux, ont la possibilité de participer à la rédaction d'un journal interne au collège dans lequel ils étudient.

De même, il faudrait faire le point sur leurs disponibilités actuelles pour maintenir le projet à court terme comme à long terme? En sachant parallèlement que le nombre d'adultes relais s'investissant dans le projet est en baisse faute de moyens humains de la part des structures dont ils sont salariés, voire financiers pour la structure porteuse du projet.

Les jeunes devront non seulement fournir un travail de longue haleine vis à vis du contenu du magazine et sa mise en page, mais ils devront aussi prévoir un temps d'investigation supplémentaire et non des moindres pour chercher des financements.

Evaluation :

Compte tenu de l'avancé du travail fourni, l'évaluation sera à faire, avec les jeunes, une fois la parution du magazine terminée.

Un site pour les jeunes du PVA

Juillet 2004, Marie Françoise Puyau

Le S. pot mag. N° 2

Bilan des jeunes :

Bien que mobilisés depuis le mois de mars 04, l'équipe du S. pot mag. s'est trouvée prise de cour pour sa réalisation. Après une période active (stage de journalisme) l'équipe s'est démobilisée et « le noyau dur » 4 sur les 8 jeunes du départ ont repris en main le magazine au retour de Synthia en septembre.

Les contraintes de temps liées au plan de financement les ont obligés à boucler le magazine en un mois. La relecture a été sacrifiée, d'où les « coquilles » restantes : fautes d'orthographe, erreurs diverses.

Nous avons sans doute mal estimé le travail que représente la réalisation du Spot ainsi que le niveau de disponibilité des jeunes nécessaire. Il faudrait élargir le comité de rédaction afin de pouvoir mieux répartir les tâches, les relais des collèges essaieront de mobiliser des jeunes qui peuvent être intéressés dans les collèges.

Les jeunes impliqués sont satisfaits de leur travail, cette expérience leur a beaucoup apporté. Ils ont appris des techniques journalistiques, ils ont pris plaisir dans la réalisation et sont satisfaits d'avoir été au bout. Ils pensent qu'il faut continuer. Le n° 2 est beaucoup mieux que les numéros antérieurs, le n° 3 devrait être encore mieux.

Sur le fond, les articles sont beaucoup plus attractifs pour les jeunes. Horoscope, dossier relations filles / garçons, apports des différents partenaires associations et collèges (MJC de Vic pour la mise en page, apport d'articles des collèges et associations) du Conseil de Développement (financement). Les jeunes pensent qu'ils auraient pu l'étoffer, ils ont plein d'idées non réalisées.

Sur la forme

De l'avis général la présentation a beaucoup gagné en attractivité : Le format : plus petit et plus pratique, les couleurs vives sont une reprise des couleurs du logo du PVA, les photos qui illustrent le magazine contribuent à son intérêt.

Sa diffusion : Elle sera assurée par les CDI des collèges, les associations pourront les diffuser auprès d'autres jeunes que ceux des collèges, en dépôt dans certaines maisons de la presse ou librairies surtout sur les secteurs dont les collèges ne participent pas.

Le coût : L'intervention de la journaliste a été bénévole, l'imprimerie a coûté 1160 euros (soit ½ du dernier) pour 1000 exemplaires.

Pour la recherche de financement, cette année encore, il n'y a pas eu de mobilisation des jeunes. Il faudrait que le comité de rédaction soit en capacité de trouver 500 euros.

Pour 2005 – 2006 : Si nous avons les financements, nous envisageons de reconduire le projet. L'objectif sera de vendre le Spot'Mag. Dans les maisons de la presse, nous ferons les démarches administratives nécessaires (dépôt légal)

Extrait du compte rendu du Comité de Pilotage CLJVA du 13 décembre 2004 à Marciac

Stage presse



FICHE BILAN Participation au Riff Mania

Les associations CLJVA reçoivent un groupe de jeunes Bulgares (03)

(Sliven, une ville bulgare jumelée avec le Pays du Val d'Adour)

Une soirée de présentation de l'échange aux partenaires locaux (20 août)



En collaboration avec le collectif d'association RIVAGES, les jeunes ont proposé aux responsables du Val d'Adour et aux familles d'accueil une soirée conviviale au cours de laquelle nos amis bulgares ont pu montrer le diaporama qu'ils avaient préparé pour présenter leur ville, ils ont proposé des expositions de dessins, un buffet franco / bulgare avec des spécialités, un diaporama des photos du séjour.

Lors de cette soirée, nous avons reçu un groupe de jeunes européens qui participaient à un chantier international.

Riff Mania (21, 22 & 23 août) :



Ce festival est mis en place par une association de jeunes de Castelnau Rivière Basse. Le groupe a participé activement à différents temps de cette manifestation : débat sur la tolérance et le racisme aujourd'hui, animation d'ateliers pour les enfants, aides diverses à la logistique. Plus de temps de préparation des ateliers enfants aurait été souhaitable.

La participation du groupe des jeunes du séjour a été fortement appréciée par les organisateurs du festival.

Ateliers pour les enfants



Atelier calligraphie , découverte du cyrillique



Atelier tresses

Extrait du bilan du programme « Jeunesse pour l'Europe » Juillet 03



Riff Mania 2004

Animation du débat sur la Solidarité

En introduction au débat, les jeunes du CLJ proposent des sketches sur la Solidarité

Le débat se déroule sous forme de plusieurs petits ateliers d'échange puis un rapporteur par groupe en retransmet l'essentiel.

5 associations de jeunes étaient présentes, les 30 jeunes de 10 à 25 ans, jeunes du Val d'Adour et jeunes européens accueillis sur le festival ont participé au débat avec des associations de solidarité (secours populaire, compagnons d'Emmaüs).

Juillet 2004

Les annexes

La convention SOLEIL CDL	A1
Actions Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour 2003	A2
Fiche projet : Festival de la citoyenneté 2003	A3
Plaquette de présentation du CDL	A4
Deux exemplaires du S . Pot Mag	A5 & A6
La maquette de l'exposition	A7
Divers revue de presse	A8
Un site pour les jeunes du PVA	A9
Plaquette de présentation de l'association SOLEIL FR 65	A10